



ACADÉMIE DE LILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche descriptive d'une association agréée

Nom ADASARD
Siège 43 rue du magasin général
59140 Dunkerque

Tel 03 28 63 21 61
E-mail adasard@orange.fr
Site www.adasard.fr

Domaine d'intervention : Citoyenneté

Description :

L'ADASARD est une association fondée en 1987 qui intervient dans de nombreuses structures éducatives (écoles, collèges, lycées, IME) en proposant des actions de sécurité routière parfois avec le concours de la Gendarmerie ou de la Police.

Elle adapte ses interventions en fonction du niveau des élèves. Ainsi elle proposera le SRAV (Savoir Rouler à Vélo) à l'école primaire, le simulateur 2 roues, le bus pédagogique et la voiture tonneau aux EPLE.

Son champ d'intervention entre pleinement dans les objectifs de l'Education Nationale qui prévoit dans ses programmes l'éducation à la sécurité routière.

L'attestation de première éducation à la route (APER) valide de manière progressive, au plus tard en CM2, l'acquisition de règles et comportements liés à l'usage de la route.

Par son expérience, son matériel et ses animateurs diplômés, l'ADASARD est assurément complémentaire des structures d'enseignement.

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes aux dangers de la route ;
- Développer et promouvoir des actions de sécurité routière pour prévenir les accidents de la route.

Date de l'agrément : Agrément à compter du 17 octobre 2022 pour une durée de 5 ans.